



Livret

d'accueil de

l'apprenant

**Les
Ardilliers**
Lycée des métiers & UFA



1 Quai du Jagueneau 49400 SAUMUR 02 41 83 15 00
contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com / www.les-ardilliers.org

Mot du directeur

Chers amis,

Voilà bientôt 30 ans que le CFP et l'UFA les Ardilliers travaille avec les entreprises publiques ou privées, les salariés et agents ou encore les personnes en transition professionnelle afin de favoriser leur adaptation et leur évolution.

Que ce soit dans le domaine industriel ou tertiaire et indépendamment de votre statut, si vous souhaitez développer vos compétences, entrer ou réintégrer le marché du travail, réorienter votre parcours professionnel, nos formateurs se feront une joie de vous conseiller.

De même si en tant qu'employeur vous souhaitez vous renseigner sur la formation professionnelle en général et sur notre offre en particulier, nous nous tenons à votre écoute. Notre référencement qualité « QUALIOPPI » montrent que nous respectons scrupuleusement toutes les exigences de qualités exigées par la loi.

Se former au CFP les Ardilliers c'est également étudier et vivre dans un cadre exceptionnel puisque notre architecture est classée Monument Historique par un arrêté du ministère de la Culture. C'est enfin rejoindre la famille salésienne et le réseau international DON BOSCO, dont les établissements, appelés Maisons, sont au nombre de 10 202 répartis dans 132 pays !

Je souhaite donc la bienvenue à chacun d'entre vous dans notre Maison du CFP et de l'UFA les Ardilliers !

Bien fraternellement

Dominique PICQUES

Structure des Etablissements Scolaires de Jeanne Delanoue

Depuis le 1 janvier 2007, l'OGEC des Etablissements Scolaires de Jeanne Delanoue regroupe le collège STE Anne à St Hilaire St Florent avec 300 élèves, le lycée les Ardilliers à Saumur avec 470 élèves et le CFPS situé sur le site du lycée avec plus de 220 personnes formées l'année dernière.

Le Lycée Les Ardilliers est un établissement catholique d'enseignement fondé par les Sœurs de Jeanne Delanoue en 1951, il contribue à sa manière au service public d'éducation, ce depuis 1960. Depuis la rentrée de septembre 2016, les Sœurs de Jeanne Delanoue et le réseau des Salésiens de Don Bosco ont choisi d'associer leurs forces et leurs charismes pour garantir la dynamique de notre projet, prêter attention à nos capacités d'innovation et assurer la croissance des personnes.

Historique du CFP/UFA les Ardilliers

En 1989, les collèges et lycées du Saumurois ont souhaité créer un centre de formation. Chaque O.G.E.C. était représenté au sein du conseil d'administration et plusieurs établissements en assuraient le suivi administratif et comptable.

Des formations de remise à niveau, D.A.E.U., lutte contre l'illettrisme... ont été mises sur pied.

Après plusieurs années de fonctionnement, le C.F.P a déménagé définitivement sur le site du Lycée Les Ardilliers.

Depuis 1995 le centre propose des formations avec le concours financier de la Région des Pays de la Loire : Electromécanicien, Conducteur des Installations de Production, Assistant(e) De Vie aux Familles (Titre Professionnel), découverte des métiers en lien avec CORYLUS.

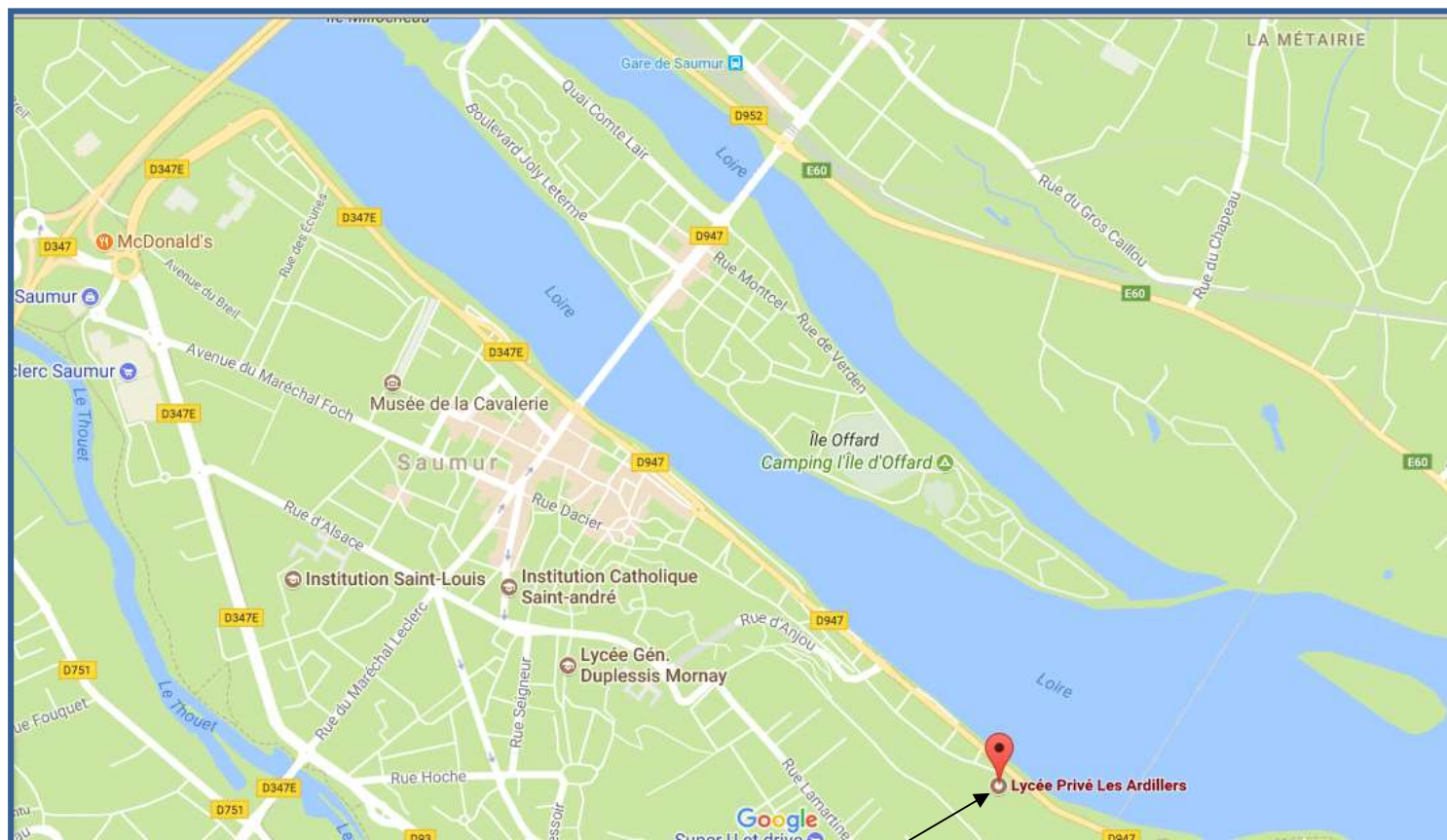
D'autre part, des formations aux entreprises du Saumurois sont mises en place dans différents domaines: habilitations électriques, électromécanique, HACCP, maintenance hygiène des locaux. Le CFP propose aussi la formation Secrétaire Assistant(e) Médico Social(e) validée par un Titre Professionnel.

Depuis la rentrée 2020, l'UFA Les Ardilliers est regroupée avec d'autres établissements du Maine-et-Loire pour former le CFA de l'Enseignement Catholique du Maine-et-Loire.

Le CFA est représenté par Mme Marie-Christine GERARDIN : responsable@cfa.ecml.fr

Situation

Coordonnées GPS : 47.253166 / -0,06293



**Les
Ardilliers**
Lycée des métiers & UFA



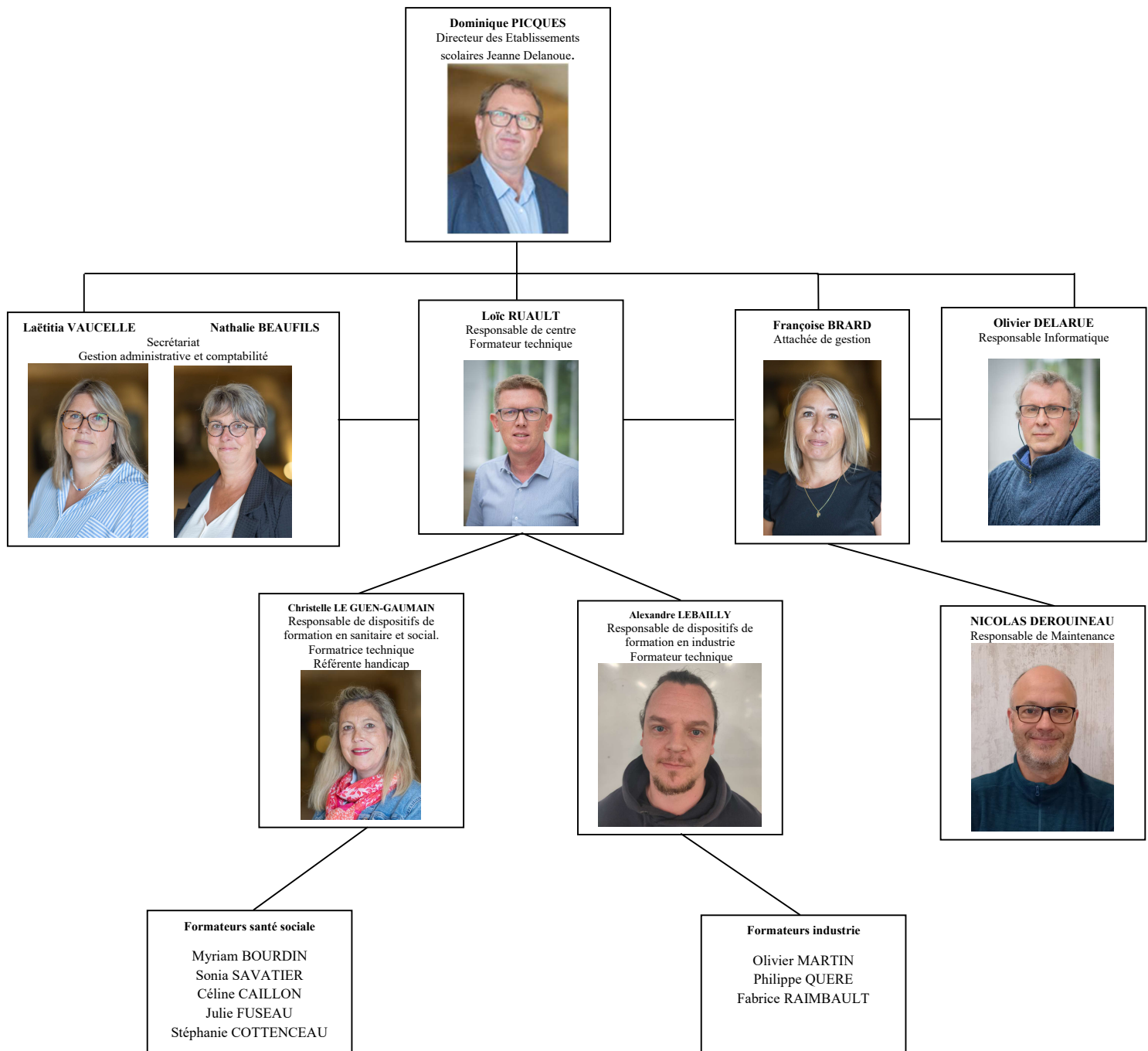
1 Quai du Jagueneau 49400 SAUMUR 02 41 83 15 00
contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com / www.les-ardilliers.org



Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi	7 h 45 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mardi	7 h 45 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	7 h 45 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	7 h 45 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	7 h 45 - 12 h 30	13 h 30 - 16 h 30

Organigramme CFP / UFA



L'offre de formations

LES FORMATIONS DE L'ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT

MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL	MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT	MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
<u>Formation initiale</u> • Bac Techno Sciences et technologie de la santé et du social • CAP Agent Accompagnant au Grand Age • Bac Pro Animation Enfance et Personnes Agées • Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne <u>Formation continue</u> • Titre Pro Assistant(e) De Vie aux Familles • Titre Pro Secrétaire Assistant(e) Médico-Administratif • Maintenance Hygiène des Locaux <u>Formation apprentissage</u> • Titre Pro Secrétaire Assistant(e) Médico-Administratif	<u>Formation initiale</u> • CAP Equipier Polyvalent de Commerce • Bac Pro Métiers de l'Accueil • Bac Pro Métiers du Commerce • Bac Pro Métiers de la Vente <u>Formation apprentissage</u> • BTS Comptabilité et Gestion • BTS Support à l'Action Managériale • BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client	<u>Formation initiale / continue / apprentissage</u> • Bac Pro Pilotage des Lignes de Production • Bac Pro Procédés de la Chimie et de l'Eau <u>Formation apprentissage</u> • BTS Maintenance des Systèmes <u>Formation continue</u> • Habilitation électrique

Les moyens

Le C.F.P et l'UFA possède environ 150 m² de locaux avec salles de cours, ateliers spécialisés et bénéficie également des structures du Lycée des Ardilliers (salles informatiques, salles technologiques, centre de ressources...).(1000m²)

☞ salles de cours

☞ salles informatiques

☞ 1 centre de ressources (CDI)

☞ Atelier TP soins, services à l'utilisateur et ergonomie (110 m²)

☞ Atelier laverie blanchisserie (100 m²)

☞ 1 appartement pédagogique (65 m²)

☞ 1 local maintenance hygiène des locaux (30 m²)

☞ 1 laboratoire micro bio nutrition (90 m²)

☞ 1 cuisine pédagogique collective équipée pour la restauration différée et adapté à la cuisine familiale (160 m²)

☞ 1 atelier électricité / électrotechnique (100 m²)

☞ 1 atelier de maintenance (350 m²)



Que faire en cas d'accident ?

Si vous êtes témoin d'un accident :

☞ Prévenir immédiatement le Sauveteur Secouriste du Travail. La liste des personnels SST est affichée dans les couloirs :

PERSONNES SST	
en priorité : François MERCIER	poste 307
sinon : accueil	poste 300
Loïc RUAULT	poste 352
Patrick GUINOISEAU	poste 304
Nicolas DEROUINEAU	poste 356
Mathieu GORET (vie scolaire)	poste 338
Myriam BOURDIN	

☞ Faites évacuer autour de vous, garder 2 ou 3 personnes auprès de vous pour vous aider en attendant la prise en charge par le S.S.T. qui aura besoin de vous ; votre témoignage, les renseignements que vous fournirez sont très importants.

Consignes pour évacuation

**Dès que vous constatez la présence de fumée, vous devez déclencher l'alarme incendie (située dans les couloirs) et alerter les pompiers en téléphonant au 18
Ne pas chercher une personne de la direction**

Alerte :

**Sonnerie de l'alarme
et les portes coupe-feu sont actionnées**



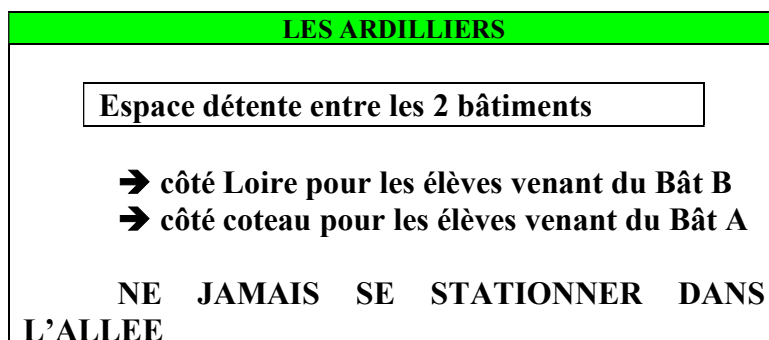
1. Les personnes quittent la salle dans le calme vers les sorties de secours, ils laissent leurs affaires.
Vous ne devez jamais emprunter les couloirs, escaliers, sorties enfumés. Dans ce cas, vous canalisez et guidez les élèves pour évacuer, soit par une autre issue de secours dégagée, soit en vous confinant dans la pièce et en vous manifestant aux fenêtres pour signaler votre présence aux secours.

2. Vous devez contrôler que :

- les fenêtres sont fermées
- les élèves sont sortis

3. En atelier industriel, cuisine pédagogique et en salle de technologie, vous enfoncez un arrêt d'urgence.

4. Suivant les informations d'évacuation situées dans les circulations, vous vous rassemblez sur le lieu prévu



- vous retrouvez vos élèves
- vous faites l'appel
- vous attendez (quelqu'un viendra contrôler votre groupe)

⇒ Les professeurs principaux veilleront à donner les consignes d'évacuation à leur classe dès la rentrée.

⇒ Des exercices seront faits régulièrement dans l'année

Merci.

Le Directeur,
D.PICQUES

Lycée des Ardilliers - Evacuation des personnes en cas d'alerte

Salle 10 :

Prendre la sortie de secours, descendre l'escalier métallique puis l'escalier pierre, traverser la cour du trésor, se diriger vers l'espace détente.

CDI+ salles 11 - 12 - 13 :

Sortir par la porte du coteau, se diriger vers l'espace détente.

Salles 14-15-16 - bureaux :

Sortir par la porte de secours au fond du couloir, descendre l'escalier (de la communauté), se diriger vers l'espace détente.

Salle 20 :

Prendre la sortie de secours, descendre l'escalier métallique puis l'escalier pierre, traverser la cour du trésor, se diriger vers l'espace détente.

Salles 21 - 22 :

Descendre l'escalier central, se diriger vers l'espace détente.

Salles 23 - parenthèse - 24 - 25 - 26 - 27 :

Sortir par la porte de secours au fond du couloir, descendre l'escalier (de la communauté), se diriger vers l'espace détente.

Salles 30 - 31 - 32 - 33 :

Sortir par la porte de secours, descendre l'escalier métallique puis l'escalier pierre, traverser la cour du trésor, se diriger vers l'espace détente.

Salles d'études (salle 40) :

Sortir par la porte de secours à droite du bureau du surveillant, passer par les escalier de la Communauté des Sœurs et se diriger vers l'espace détente.

Salle A :

Sortir de la salle, se diriger vers l'espace détente.

Salle B00 (appartement et cuisine)– B01 – B02 :

Se diriger vers l'espace détente.

Salle B03 :

Sortir derrière le bâtiment et se diriger vers l'espace détente.

Salles B04 :

Sortir par l'issue de secours, passer sous le porche, sortir sur le quai Jagueneau. Se diriger vers l'espace détente en prenant le portail situé au centre du jardin.

Salles B 10 - B11 - B22 – B23 – B24 – B25 :

Prendre l'escalier de secours, se diriger vers l'espace détente.

Salles B 12 – B 13 - B 14 – B 15 :

Prendre l'escalier intérieur (à côté de l'ascenseur), arriver dans le patio, emprunter le porche et passer le portail pour se retrouver sur le quai Jagueneau. Se diriger vers l'espace détente en prenant par le portail situé au centre du jardin.

Salles B16 – atelier CFPS– B17 :

Prendre l'escalier intérieur, se diriger vers l'espace détente.

Salles B20 - B21 :

Prendre l'escalier intérieur, se diriger vers l'espace détente.

Salles B26 – B27 :

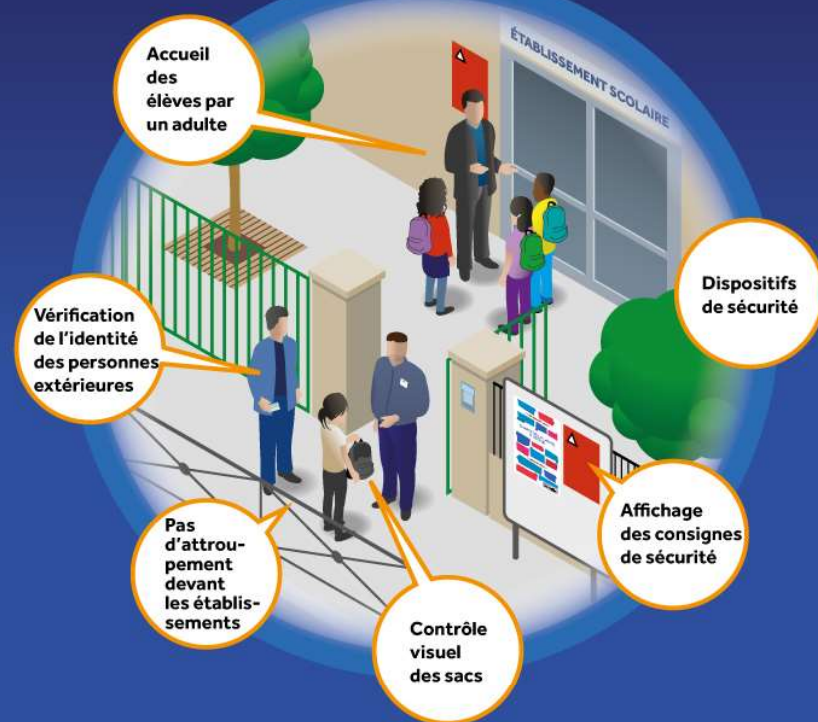
Prendre l'escalier intérieur (à côté de l'ascenseur), arriver dans le patio, emprunter le porche et passer le portail pour se retrouver sur le quai Jagueneau. Se diriger vers l'espace détente en prenant par le portail situé au centre du jardin.

FAIRE L'APPEL

Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

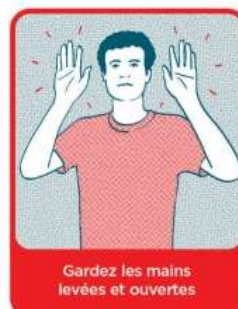
si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes **@Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**

Accessibilité des locaux

Le centre est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, salles de cours et ateliers). Christelle LE GUEN-GAUMAIN, est référente handicap et a suivi les différentes sessions de formation organisées par la Région et l'Agéfiph. Vous pouvez la contacter par mail pour tout renseignement :

secret.medical.cfp@donboscosaumur.com

Le centre est desservi par plusieurs lignes régulières de transport : bus / transports scolaires / ligne régionale (www.agglobus.fr ou tel : 02 41 51 11 87).

Repas et hébergement

La restauration est proposée sur place au tarif unitaire de 7.85 € le repas (en fonction du statut, des aides peuvent être accordées). Un espace pour la pause déjeuner est identifié dans l'établissement. Des brasseries, pizzerias et boulangeries à 15 mn à pied proposent aussi des formules.

Il n'existe pas d'hébergement sur place. Cependant, un Foyer de Jeunes Travailleurs se trouve à proximité du centre (moins de 1 km) ainsi qu'un Centre International de Séjour pour 25 € la nuit ou location d'appartement.

Les mesures d'hygiène et de sécurité

Le Centre est confié, comme tout outil de travail, aux bons soins de ses utilisateurs. Il est important de respecter les consignes d'hygiène, de sécurité et de n'introduire ni boissons alcoolisées, ni substances toxiques ou objets soumis à la réglementation légale.

La cigarette est interdite dans les locaux et dans l'enceinte du lycée.

Pendant les heures de travail, vous porterez la tenue vestimentaire correspondant aux usages de la profession et aux nécessités de la sécurité.

L'entretien des salles spécialisées et des salles de cours vous est confié à la demande du ou des formateurs, en fonction des nécessités de l'hygiène et de la sécurité.

Pour des raisons de bienséance, **l'utilisation du téléphone portable est interdite durant les heures de formation.**

Les véhicules deux-roues à moteur ou non ne doivent pas être stationnés à l'entrée du lycée mais à l'intérieur du lycée, dans le garage réservé à cet effet.

Un distributeur de boissons chaudes est mis à votre disposition, vous assurerez le bon fonctionnement et la propreté de ce matériel.

Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible par téléphone y compris les absences durant la période de formation en entreprises. En cas d'arrêt maladie, même d'une durée de 24 h, un arrêt de travail devra être fourni dans les 48 h.

***Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre établissement
ainsi qu'une bonne réussite professionnelle.***